

## **Communiqué – Édition de mai 2016**

### **Administration**

L'autorisation de procéder à un appel d'offres pour la réfection du chalet du Parc Thomas-Louis-Simard a été donnée à l'administration par le Conseil lors de la séance du 15 avril dernier. Les travaux devront être terminés avant le 17 juin afin de permettre l'utilisation du bâtiment pour la saison estivale.



Également au Parc Thomas-Louis-Simard, une clôture sera installée pour entourer le terrain de basket-ball pour le plus grand plaisir des joueurs afin d'empêcher le ballon de sortir du terrain lors des joutes. L'accès se fera par le chemin des Deux-Lacs.

Le rapport financier se terminant le 31 décembre 2015 nous démontre que nous avons terminé l'année avec un surplus de 166 805 \$, ce surplus est principalement attribuable aux droits sur les mutations immobilières et aux revenus de taxes excédentaires. Les dépenses quant à elles, ont par ailleurs été maintenues selon les prévisions budgétaires 2015.

### **Environnement**

La Ville d'Estérel a réalisé un court sondage en mars sur l'utilisation des pesticides et des engrais/fertilisants en association avec SAE (Solutions Alternatives Environnement), entreprise spécialisée qui nous conseille dans ce domaine. Quatre-vingt-dix-sept (97) citoyens, soit un taux de réponse de près de 30 %, ont répondu au sondage en ligne.

Plus de 60 % de ceux-ci aimeraient en connaître plus sur les pesticides (insecticides, fongicides, herbicides, etc.), sur les engrais/fertilisants ainsi que sur l'herbicyclage. Dans le but de contribuer à la protection de la santé des membres de votre famille, à celle de vos animaux domestiques ainsi qu'à la protection de l'environnement et la santé de nos lacs, de l'information sera transmise lors de la journée de l'environnement prévue le samedi 25 juin pour vous sensibiliser à ces enjeux.

## **Urbanisme**

Le second projet de règlement numéro 2016-643 amendant le règlement sur le zonage numéro 2006-493 tel qu'amendé afin d'y ajouter des dispositions pour régir les abris à bateau ainsi que le second projet de règlement numéro 2016-644 amendant le règlement de lotissement numéro 20106-494 tel qu'amendé afin de modifier la superficie et les dimensions nécessaires au lotissement dans la zone R-10 ont été adoptés par le Conseil à la séance du 15 avril.

Si aucune demande de référendum n'est déposée par les citoyens à la Ville d'Esterel, celle-ci pourra procéder à l'adoption de ces deux règlements lors de la séance du Conseil du 20 mai prochain.

## **Loisirs**

Bientôt ce sera l'ouverture de la **saison du Club de Golf Estérel**. L'Équipe de Monsieur Dave Ross, résident d'Estérel et directeur général, est heureuse de vous accueillir. Consulter [www.golfesterel.ca](http://www.golfesterel.ca) ou communiquer avec eux au [info@esterel.ca](mailto:info@esterel.ca) ou 450 228-4532



## **Dates à retenir**

N'oubliez pas de mettre à vos agendas le samedi 21 mai pour participer à la marche communautaire et le 25 juin prochain pour le BBQ et la Journée de l'environnement. Pour plus d'informations, contactez l'hôtel de ville au 450 228-3232.

La prochaine séance du Conseil se tiendra le 20 mai 2016 à 17 h 00.

*Pour des informations additionnelles, vous pourrez vous référer aux comptes rendus des séances du conseil une fois approuvés et mis en ligne dans la rubrique « procès-verbaux ».*